

Département de la MAYENNE
Commune de GENNES SUR GLAIZE

PLAN
LOCAL
D'URBANISME

-5-

ORIENTATIONS
D'AMENAGEMENT ET
D'URBANISME

SOUS PREFECTURE
- 2 JUIN 2006
CHATEAU-GONTIER

ETAPE

ARRETE LE :

APPROUVE LE :



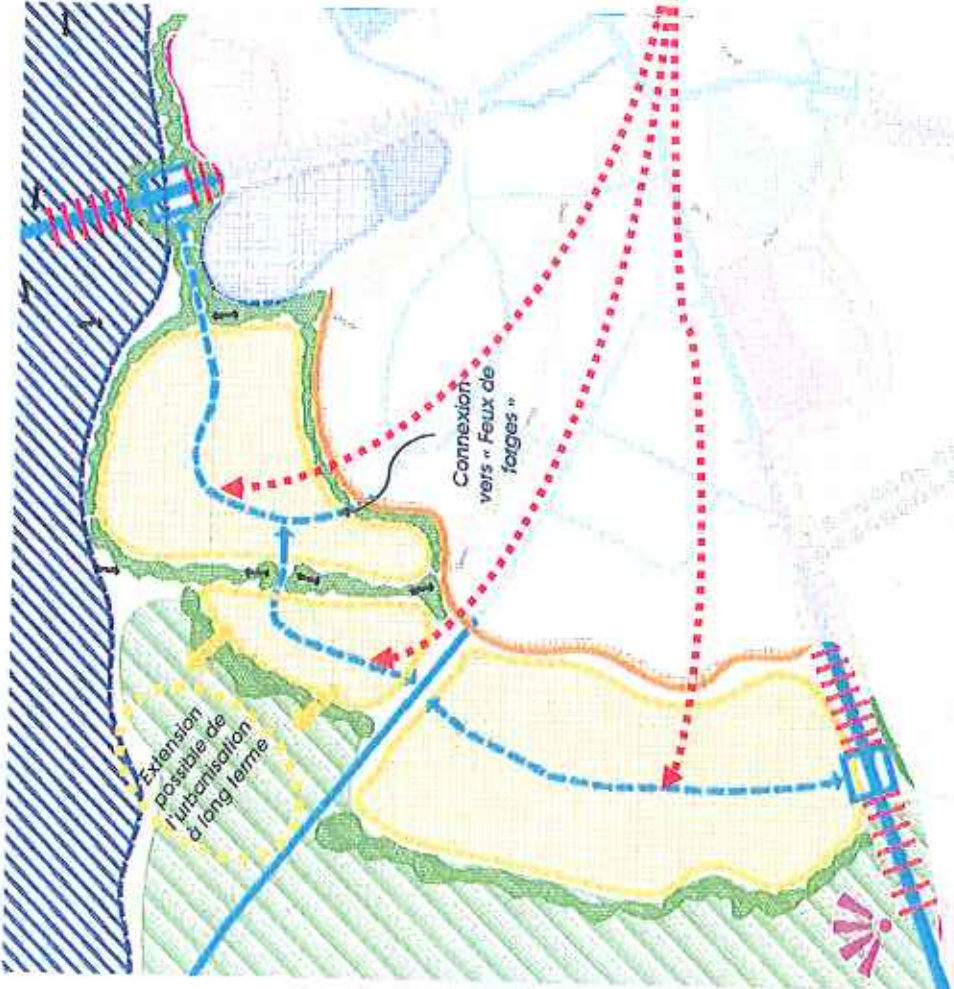
I

ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT

QUARTIERS RESIDENTIELS ENTRE LA ROUTE DE CHATEAU-GONTIER ET LA ROUTE DE LONGUEFUYE

LES OBJECTIFS D'INTEGRATION PAYSAGERE DE L'URBANISATION :

- Recréer un maillage « bocager » en préservant les haies existantes, en implantant de nouvelles haies, noues, chemins piétons
- Créer une transition bocagère vers la zone rurale en périphérie d'opération, par la création d'un écran vert de plantations composé d'essences locales
- Au nord de la rue de Prioré, l'aménagement devra prévoir l'éventualité d'une extension à long terme de l'urbanisation vers l'ouest, en ménageant des possibilités de connexions (piétonnes et /ou automobile)



LES OBJECTIFS DE VOIRIE :

- Prévoir un axe de desserte principal reliant la route de Château-Gontier à la route de Longuefuyé
- Route de Château-Gontier, il devra être préservé la possibilité d'un raccourcement d'un éventuel contournement sud de l'agglomération
- Cet axe devra se raccorder au point haut sur les deux RD (près du transformateur sur la RD 28 et au niveau de la ligne de crête
- Il devra être conçu de façon à privilégier la desserte des quartiers et limiter au maximum le trafic de transit entre les deux routes départementales (multiplicité des accès directs aux habitations, sinuosité du tracé, effets de ralentissement, etc.)
- Une connexion automobile devra être préservée avec le lotissement des « Feux de forges ».

Exemple de profil de l'axe de desserte principal :

